

---

# Les priorités énergétiques du Gouvernement

---

**Annabelle JACQUET**

Cabinet du Ministre J-M Nollet.

Vice-Président du Gouvernement wallon

Ministre du Développement durable et  
de la Fonction publique

---

# Introduction

- Enjeux:

- Environnemental
- Social
- Economique

- Objectifs:

- Consommer moins
- Développer les énergies renouvelables
- Rendre le marché transparent et accessible à tous

---

# 1. Renforcer l'efficacité énergétique et lancer un plan d'investissement dans les logements

- Amélioration des performances énergétiques des bâtiments existants
- Application des normes « très basse énergie » et « passive » pour les nouveaux bâtiments
- Exemplarité des pouvoirs publics
- PPM et guichet unique
- Refonte des primes

---

## 2. Aider les entreprises à réduire leur consommation d'énergie

- Economie d'énergie dans les bâtiments industriels
- Accords de branche
- Plan de gestion énergétique et permis d'environnement
- R&D orientée amélioration du process industriel

---

## 3. Améliorer le fonctionnement du marché et garantir un droit à l'énergie pour tous

- **Transparence des prix**
  - Simulateur tarifaire et observatoire des prix
  - Relève annuelle des compteurs
  - Mode de calcul du montant des provisions
  - Etude quant à l'introduction des compteurs intelligents

---

## 3. Améliorer le fonctionnement du marché et garantir un droit à l'énergie pour tous

- **Compteurs intelligents: avantages attendus**
  - ❑ Enregistrement et lecture à distance des données
  - ❑ Commande à distance (ouverture, fermeture,...)
  - ❑ Information précise sur le niveau de consommation
  - ❑ Incitation à la réduction de la consommation en heures de pointe
  - ❑ Facturation plus proche de la consommation

---

## 3. Améliorer le fonctionnement du marché et garantir un droit à l'énergie pour tous

- Compteurs intelligents: risques et incertitudes
  - ❑ Multiplicité des tarifs – difficulté de comparaison
  - ❑ Facturation mensuelle basée sur la consommation peu intéressante pour le gaz et pour le PV
  - ❑ Coût
  - ❑ Durée de vie et risques technologiques

---

## 3. Améliorer le fonctionnement du marché et garantir un droit à l'énergie pour tous

- Encadrer le marché au bénéfice des consommateurs
  - Bureaux d'accueil au sein des GRD
  - Qualité des services aux consommateurs
  - Rationalisation des coûts de distribution sur l'ensemble de la Wallonie



---

## 3. Améliorer le fonctionnement du marché et garantir un droit à l'énergie pour tous

- Faciliter l'accès à l'énergie
  - Elargir le statut du client protégé
  - Evaluer le fonctionnement du compteur à budget
  - Rechercher un mécanisme de tarification progressive
  - Evaluer l'action des tuteurs en énergie
  - Promouvoir les achats groupés

---

## 4. Soutenir les énergies renouvelables

- Belgique: 13% en 2020
- RW: tendre vers 20% en 2020
- Axe important de l'Alliance Emploi/Environnement

---

## 4. Soutenir les énergies renouvelables

- Adapter les aides
- Objectif CV: 8.000 GWhe SER en 2020
- Production et distribution de chaleur verte
- Soutien à la biomasse
- R&D en ER
- Accès aux réseaux et modernisation
- Etude relative à la gestion dynamique des réseaux

---

## 4. Soutenir les énergie renouvelables

- Gestion dynamique des réseaux
  - ❑ Dispositif de mesure et de contrôle
  - ❑ Connaissance en temps réel des productions/consommations
  - ❑ Possibilité de planifier et piloter pour assurer l'équilibre
  - ❑ Réduction des coûts de renforcement du réseau

---

# Merci de votre attention

---

Annabelle JACQUET

[Cabinet.nollet@gov.wallonie.be](mailto:Cabinet.nollet@gov.wallonie.be)